



*Bulletin officiel de
l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)*



La municipalité de Lotbinière fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec. Avec moins de mille Lotbiniériennes et Lotbiniériens, elle recouvre une superficie de plus de 78 kilomètres carrés en bordure du Saint-Laurent...

Volume 26, numéro 2, juin 2024

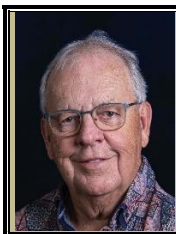
TABLE DES MATIÈRES

<i>Mot du président M. Maurice Vachon</i>	<i>3</i>
<i>Le bonheur face à la misère par Cécile Pomerleau, 3^{ième} partie.....</i>	<i>4</i>
<i>Contrat de mariage de Jean-Baptiste Vachon et de Victoria Dumas.....</i>	<i>9</i>
<i>Déroulement du rassemblement du samedi 7 septembre 2024.....</i>	<i>A</i>
<i>Convocation à l'Assemblée générale annuelle de 2024</i>	<i>B</i>
<i>Préinscription avant le vendredi 9 août 2024.....</i>	<i>C</i>
<i>Pour se rendre au Centre Chartier-de-Lotbinière</i>	<i>D</i>
<i>Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023.....</i>	<i>11</i>
<i>Annexe 1 Rapport du président 2023</i>	<i>13</i>
<i>Annexe 2 rapport du registraire 2023</i>	<i>16</i>
<i>Annexe 3 rapport du trésorier 2023.....</i>	<i>18</i>

IL n'y aura pas de mot de passe exigé pour le lien **Accès privé aux membres**.

Nouveaux membres depuis février 2024 : Nicole Vachon, ville de Québec. Jean-Claude Vachon de Saint-Raymond, comté Portneuf.

Si vous voulez connaître davantage les activités des autres associations de famille du Québec, vous pouvez consulter le bulletin de la Fédération des Associations de Familles du Québec <https://fafq.org> et cliquer sur l'onglet *Nouvelles de Chez Nous*.



Mot du président M. Maurice Vachon

Bonjour à vous tous chers membres

Je suis ravi de vous présenter la deuxième édition de notre bulletin « Le Copechagnière ». C'est avec un immense plaisir que je vous adresse mes salutations les plus chaleureuses en ce début de l'été.

J'espère que cette nouvelle édition saura vous informer, vous divertir et vous inspirer tout au long des prochaines semaines. Vos retours et vos encouragements sont notre plus grande motivation, et nous mettons tout en œuvre pour vous offrir un contenu de qualité et varié.

En parcourant votre bulletin, vous pourrez y lire la 3^e partie de « *Le bonheur face à la misère* » par Cécile Pomerleau, *le contrat de mariage de Jean-Baptiste Vachon et de Victoria Dumas* et le procès-verbal de notre assemblée générale de l'année passée, enrichi du rapport de la présidence 2023. Préparez vos commentaires et vos suggestions à adresser à votre conseil d'administration et procédez le plus tôt possible à votre inscription au rassemblement de 2024.

Ce rassemblement sera encore une fois particulier cette année, car nous serons dans le charmant village de Lotbinière, qui souligne cette année son 300^e anniversaire. Avec son patrimoine bâti reconnu officiellement par le gouvernement du Québec qui a identifié sept biens culturels classés dont l'église Saint-Louis, la chapelle de procession Saint-Louis et bien d'autres que nous présentera notre conférencier et guide de la Société du Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière. Sans oublier les différents commerçants de l'endroit présents à son Pôle agroalimentaire et au marché public qui se tient tous les samedis pendant la période estivale. À cet effet, nous avons prévu une période à la suite du dîner afin que vous puissiez visiter les différents étals des producteurs et commerçants de la région. N'attendez pas que l'été passe pour nous annoncer votre participation à cet événement et même votre intention de participer à l'administration de votre association de famille. Prenez le temps de lire toutes les informations pour ce rassemblement et notre assemblée générale annuelle dans les pages centrales de ce bulletin. J'ose espérer rencontrer plus de membres que l'an passé à ce rassemblement que nous organisons spécialement pour vous tous.

Depuis quelques années, la situation financière de l'Association est plus difficile, alors que le coût des cotisations des membres est le même que lors de la création de l'Association en 1996. En conséquence, le conseil d'administration proposera, lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 septembre 2024, d'ajuster la cotisation des membres.

On attend de vos nouvelles et vos inscriptions pour notre AGA du 7 septembre

Nous organisons le rassemblement annuel pour vous y rencontrer et partager, et non seulement pour les membres du CA.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous remercie pour votre fidélité et votre intérêt pour notre bulletin.

Bien à vous, Maurice Vachon, président

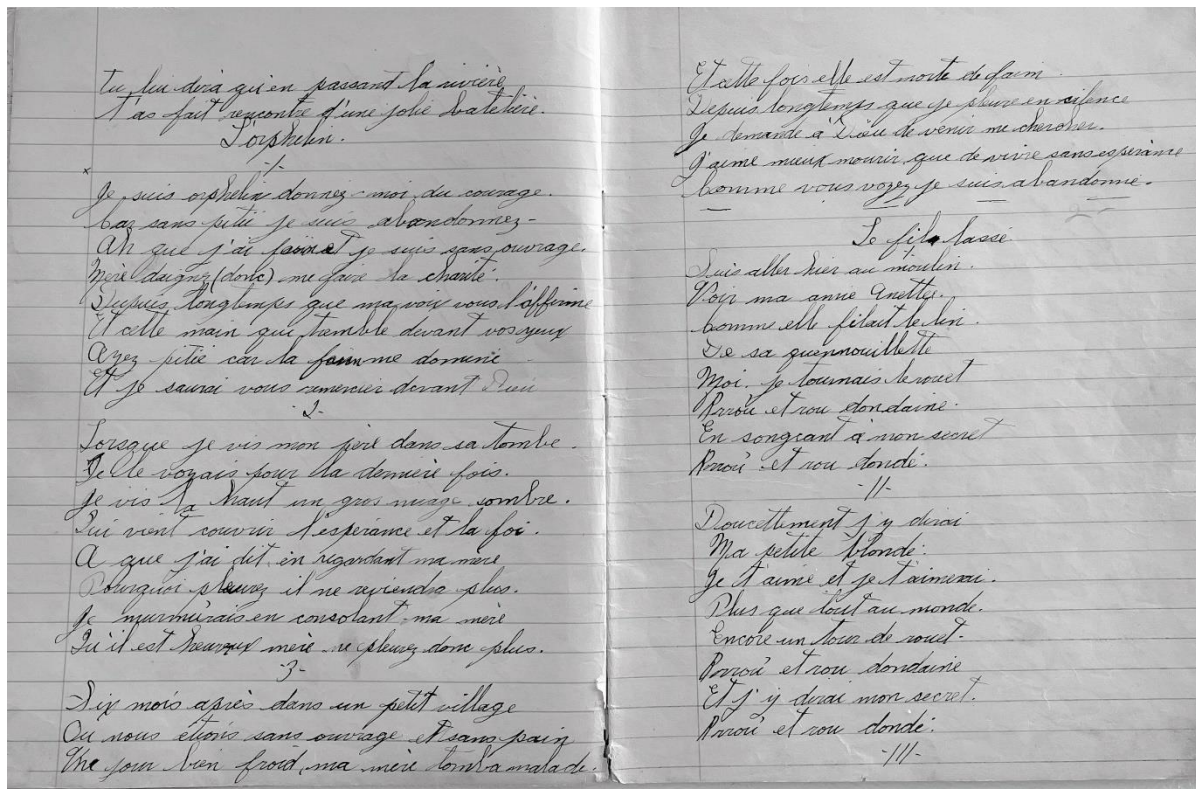


Le bonheur face à la misère par Cécile Pomerleau 3^e partie

Henrius avait écrit 50 chansons dans ce petit cahier et il y en a une qui attira mon attention, car elle est intitulée "L'ORPHELIN" et en lisant ce texte, j'ai réalisé que cela ressemblait à ce que Henri Arius, pourrait avoir vécu à la suite du décès de son père et de sa mère.

Je cite quelques lignes de cette chanson :

Lorsque je vis mon père dans sa tombe. Je le voyais pour la dernière fois.
Je vis là-haut un gros nuage sombre. Qui vient couvrir l'espérance et la foi.
Ah que j'ai dit en regardant ma mère. Pourquoi pleurer, il ne reviendra plus.
Je murmurais en consolant ma mère. Qu'il est heureux, mère ne pleurez donc plus.
Six mois après dans un petit village. Où nous étions sans ouvrage et sans pain.
Un jour bien froid, ma mère tomba malade. Et cette fois elle est morte de faim.
Depuis longtemps que je pleure en silence. Je demande à Dieu de venir me chercher.
J'aime mieux mourir que de vivre sans espérance. Comme vous voyez, je suis abandonné.



L'Orphelinat Saint-Joseph de Beauce

Ces photos furent certainement prises lors de leur arrivée à l'Orphelinat de Saint-Joseph à la suite du décès de leur mère. (Vers 1931-1932).



Roland à gauche et Henrius derrière lui, Lionel à droite et Romuald derrière lui, au centre arrière inconnu ou cousin Lessard.

On peut observer sur cette photo, la cicatrice que Roland avait sur le front. Celui-ci avait été chanceux malgré sa malchance, car il aurait pu perdre la vie ou devenir handicapé pour le restant de ses jours.

Henrius à gauche, Romuald à droite, au centre un inconnu ou cousin Lessard.





Photo prise devant l'ensemble institutionnel et Palais Justice de Saint-Joseph de Beauce. (Incapable d'identifier les personnes.)

L'information en lien avec les orphelinats est vraiment difficile à trouver, car les registres de ceux-ci furent transférés et l'accès est quasi impossible. Du moins mes recherches et contacts par courriel ne m'ont pas donné les résultats escomptés.

L'Orphelinat de Saint-Joseph comprenait 3 établissements soit, l'Orphelinat, le Couvent des Sœurs de la Charité et le Collège pour les Frères Maristes ainsi que pour l'enseignement des garçons.

L'âge d'admission à l'orphelinat ne devait pas dépasser 12 ans, mais Henrius était âgé de 14 ans et Romuald de 13 ans, alors ceux-ci auraient été séparés de leurs 2 frères plus jeunes, étant donné que Henrius et Romuald auraient été placés au Collège avec les Frères Maristes, alors que Lionel 10 ans ½ et Roland 8 ans 7 mois, auraient été placés à l'Orphelinat sous la responsabilité des Sœurs de La Charité.

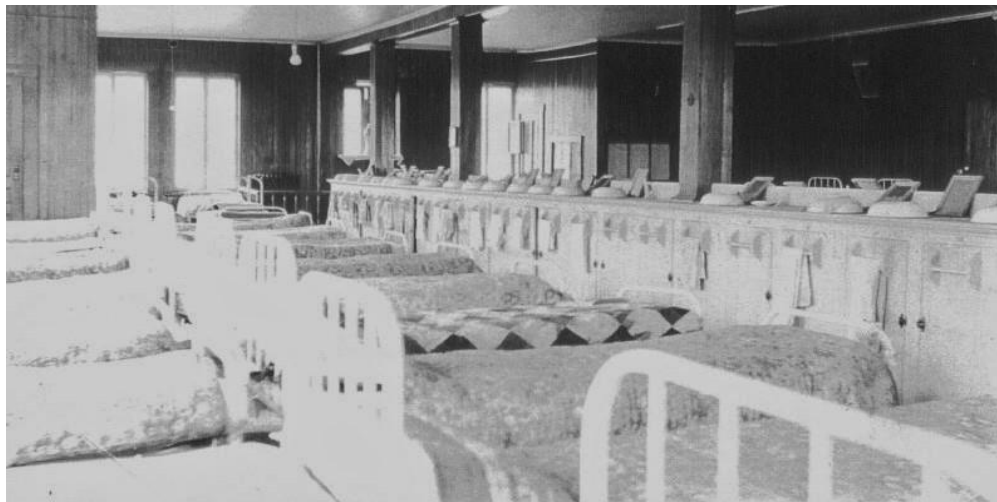
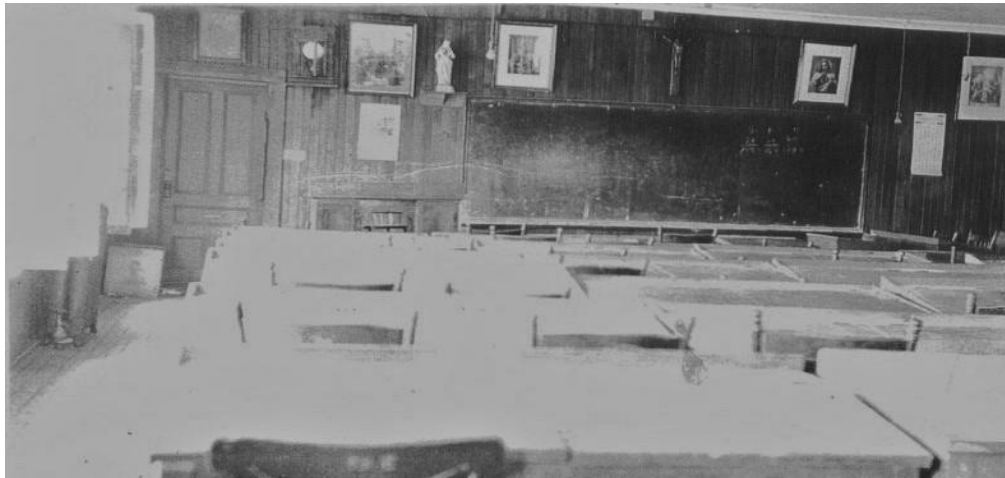
Donc les 4 garçons n'étaient pas dans le même édifice; cependant, ils étaient à proximité étant donné que les trois institutions étaient toutes trois près l'une de l'autre et près de l'Église. Est-ce que les 4 frères Pomerleau pouvaient se voisiner au moins les fins de semaine ? Est-ce que Henrius pouvait veiller sur ses deux plus jeunes frères à distance ?

En raison des critères d'admission pour vivre à l'Orphelinat qu'allait-il leur arriver lorsqu'ils atteindront l'âge de 16 ans? A cette époque, l'âge de la fréquentation scolaire était de 7 à 16 ans et comme il y avait 5 ans de différence entre Henrius et son plus jeune frère Roland on peut supposer que ceux-ci allaient encore vivre des séparations.

Malgré le fait que notre père ne parlait pas de son vécu concernant l'orphelinat, il a déjà raconté que lorsqu'ils étaient à l'Orphelinat ils n'avaient pas été maltraités, mais ils avaient vécu de l'humiliation tel que : "Si un enfant avait mouillé son lit, celui-ci devait se présenter devant le groupe avec son drap souillé sur la tête. "

Outre ces souvenirs de papa, et quelques photos, qu'il avait j'ai peu de contenu en lien avec leur passage à l'Orphelinat de St-Joseph.

Photos de l'Orphelinat Saint-Joseph de Beauce appartenant à Henrius Pomerleau



Cependant, en ce qui concernait Lucia leur sœur, celle-ci terminera son diplôme d'enseignante puis elle commencera à enseigner.

Selon les informations que j'ai reçues de sa fille Jeannine, lorsque Lucia eut complété sa formation, elle alla travailler à St-François et à Saint-Joseph de Beauce comme institutrice. Lorsqu'elle alla à Saint-Joseph, elle demeurait chez sa tante Georgianna, épouse de Phileas Lessard étant donné que ceux-ci vivaient à Saint-Joseph. Chez cet oncle, Lucia était avec sa cousine Lorette Lessard.

Lucia Pomerleau, 2^{ième} rangée 1^{ière} à gauche. École Normale Beauceville, Diplôme en enseignement (entre 1932 et 1934).



Contrat de mariage de Jean-Baptiste Vachon et de Victoria Dumas

Jean-Baptiste (6^e génération) Vachon (baptisé sous le prénom de Jean-Pierre, père non inscrit et mère Marguerite ⁵ Vachon, Louis ⁴ Vachon et Marie-Élizabeth Campagna, Louis ³ Vachon et Marie-Louise Mailloux, Vincent ² Vachon et Louise Cadieux dit Courville, Paul¹ Vachon et Marguerite Langlois).

Contrat de mariage de Jean-Baptiste et Victoria Dumas

17 Août 1794 Contrat de Mariage

Jean Baptiste Vachon et Marie Victoire Dumas

Charles Voyer N.P.

17 Aout 1794

Pardevant Les Notaires Publics residants ^ Québec Soussignés furent presens le Sieur Jean Baptiste Vachon Navigateur, demeurant en Cette Ville, fils de Marie Marguerite Vachon, Majeur Comparant pour lui & en son Nom d'une part, & le Sieur Thomas Dumas, & Marie Marie anne Alium demeurants En cette Ville Stipulans pour Marie Victoire Dumas leur fille ici présente & acceptante d'autre part, lesquels En presence de leurs Parens & amis Cy apr^{es} Nommés, S'avoir de la part du futur Epoux, Demoiselle Marguerite Vachon Sa Mere, Louis Duniere Ecuyer L'un des representans du Comté d'Herfort, demeurant en Cette Ville, le Sieur ignace Lefrançois Maitre forgeron Parent & ami du dit futur Epoux, le Sieur Pierre Brehaut demeurant en Cette ville ami du dit futur Epoux, le Sieur Louis Vachon de Beauport ami & oncle du futur Epoux de la part de la dite future Epouse, Les Sieur & Dames Ses Pere & Mere, le Sieur Jean Baptiste Dumas, frere de la future Epouse, le Sieur Jean Baptiste Dubord oncle de la future Epouse, pour avoir Epousé Marie ChoretLe Sieur Jean Baptiste Dumas oncle de la future Epouse, demeurants En cette ville, ont promi & pro-mettent Se prendre par nom & Loi de Mariage, Et ont fait les traité & Convention de Mariage qui Ensuivent pour faire Celebrer En face de Notre Mere La Sainte Eglise Catholique apostolique & Romaine, le plutot que faire Se pourra Et ainsi qu'il Sera avisé & delibéré Entr'eux Pour Etre les futurs Epoux Comme seront Uns & Communs

(2)

En tous biens Meubles Conquets immeubles, Suivant la Coutume de Paris usitée & autorisée En Cette Province Encore qu'ils fissent leur demeure & des acquisitions En pais Et Cou-17 Aout 1794 tume Contraires auxquels ils derogent par Ces presentes voulants que leur Communauté soit regie et réglée Conformement Et audesir de la dite Coutume de Paris. Ne seront Néanmoins les futurs Epoux tenus des dettes L'un de L'autre faites et Créées avant la celebration du dit futur Mariage, lesquelles, Si toute foix, Dettes il y a, Seront payées acquittées prélevées Sur les biens de Celui de qui Elles procedent Sans que les biens de l'autre En Soient tenus Le futur Epoux a doué & doue la future Epouse de la somme de quatre mils livres de vingt de Douaire prefix, une fois payé, ^ prendre sur tous & Chacuns les biens Meubles & Immeubles du dit futur poux, qui dès apresent En sont Chargés, affectés & Hyppothéqués dont elle Est Saisie Suivant la Coutume.Le preciput Sera Egal & Reciproque auSurvivant de la somme de deux mils livres de vingt Coppres a prendre En Meubles Suivant la prisée de L'inventaire qui En Sera fait Et Sans Criée, ou en argent, au choix Et option du dt. Survivant, avec une Chambre Garnie, Hardes linge son Usage Bagues Joyaux, Et tel que le tout Se trouvera au Jour du decès de L'un d'Eux. Sera libre la future Epouse & aux Enfans qui Naitront du dit Mariage d'accepter la Communauté ou d'y renoncer, Et En Cas de Renonciation reprendra franchement quittement tout ce qu'elle y aura

apportÉ avec Ses Douaire & preciput, Sans Etre tenu d'aucune Dette Ny Hyppotheque, Encore qu'elle y Eut parlé S'y fut obligé auquel Cas elle aura indemnité par et Sur les biens du dit futur (3)

Epoux. En Consideration du dit futur Mariage, Et pour la bonne amitié que les futurs Epoux se portent, ils se font par Ces presentes donation Viagere mutuelle & reciproque au 17 Aout 1794 Survivant d'Eux, Ce acceptant, de tous les biens meubles acquets Conquets immeubles meme les propres qui appar-tiendront au premier mourant au Jour de son decès quelque Somme qu'ils puissent Se Monter & En quelque lieu qu'ils Se trouvent Situés, pour de tous les dits biens En Jouir par le survivant ^ Sa Caution Juratoire, ^ la Charge d'En-tretenir les dits biens de toute Reparation viagere, pourvu que lors du decès du premier Mourant il N'y ait aucun Enfant Né ou a Naitre auquel Cas la presente donation mutuelle viagere, demeurera nulle & Sans Effet, faire insinuer Ces presentes ou besoin sera, Car ainsi a été Convenu Entre les futurs Epoux qui pour l'Execution des dites presentes ont Elu's leur domicile irrevocable En cette dite ville de Québec. fait Et passé En la Haute ville dans la maison ou demeure Dlle Marguerite Vachon le dix Sept aoust mil sept cent quatre-vingt-quatorze, le Sieur et Dlle future Epouse, Dame Marguerite Vachon, la Mere de la future Epouse Monsieur Louis Duniere, Sieur lefrançois, Sieur Pierre Brehaut le frere de la future Epouse, le Sieur Dubord, ont Signé avec nous Excepté le Sieur Jean Baptiste Dumas oncle de la future Epouse & le Sieur Pere de la future Epouse ont dÉclarÉ ne Savoir Ecrire ni Signer de ce requis lecture faite

Mari victoire dumas (Sign.)

Marque de Dame X M Vachon

Marie aliome (Sign.) J B Vachon

J Bte Dumas (Sign.) L Duniere (Sign.)

J.B.Dubord (Sign.) Marque d'ignace X Lefrançois Pierre Brehaut (Sign.)

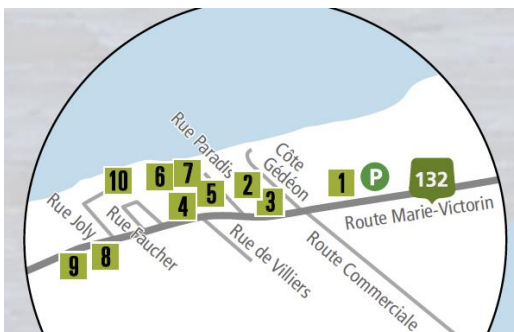
Marque du Sr. X L.Vachon

CV A Dumas (Sign.) Chs Voyer (Sign.)
not pub n public

Déroulement du rassemblement du samedi 7 septembre 2024

Centre-ville de Lotbinière

Centre Chartier-de-Lotbinière



- 1- Centre Chartier-de-Lotbinière
- 2- Sentier Horizon, côte Gédéon
- 3- Maison Pagé
- 4- Église Saint-Louis-de-Lotbinière
- 5- Cimetière et charnier
- 6- Couvent de Lotbinière
- 7- Presbytère de Lotbinière
- 8- Chapelle de procession
- 9- Maison Beaudet
- 10- Parc Horizon
- P- Stationnement Hôtel de ville



Sur l'autoroute 20, prendre la sortie 278, suivre QC-271 N en direction de la route Marie-Victorin/QC-132 O à Lotbinière.

La salle des Navigateurs se trouve dans le Centre Chartier-de-Lotbinière (Hôtel de ville), 7440, route Marie-Victorin, Lotbinière (Québec) G0S 1S0.

On vous invite à arriver tôt, car il y a un marché public au centre du village de 9 h à 13 h tous les samedis.

Déroulement de la journée

- | | |
|---------|---|
| 09 h 30 | Accueil et inscription |
| 10 h 15 | Assemblée générale annuelle |
| 11 h 45 | Apéro |
| 12 h 00 | Diner par un traiteur. Apportez vos breuvages : vin, bière ou liqueurs |
| 12 h 45 | Visite du marché public |
| 13 h 30 | Conférence par Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière |
| 14 h 15 | Direction vers l'Église avec le guide (circuit patrimonial) |
| 14 h 45 | Visite de l'Église Saint-Louis |
| 15 h 15 | Visite de la Chapelle Saint-Louis |
| 15 h 30 | Retour à la salle |
| 15 h 45 | Photo officielle du rassemblement |
| 16 h 00 | Tirage des prix de présences et mot de la fin. |

Convocation à l'Assemblée générale annuelle de 2024

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, le conseil d'administration de l'association des Descendants de Paul Vachon (familles Vachon et Pomerleau), vous convoque à l'assemblée générale annuelle de ses membres qui se tiendra :

Le samedi 7 septembre 2024 à 10 h 15

Centre Chartier-de-Lotbinière, 7440, route Marie-Victorin, Lotbinière (Québec) G0S 1S0
(Édifice de l'Hôtel-de-ville et stationnement à droite de l'édifice)

Ordre du jour

- 1 – Ouverture de l'Assemblée générale annuelle et mot de bienvenue du président
- 2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 – Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2023
- 4 – Suivi au procès-verbal
- 5 – Rapport d'activité de la présidence
- 6 – Rapport du trésorier : états financiers
- 7 – Rapport du registraire : adhésions à la ADPV
 - Modification du coût d'adhésion
- 8 – Site Internet et page Facebook
 - Rapport du webmestre
 - Commentaires et suggestions
- 9 – Élections des nouveaux membres du CA
 - Désignation d'un président d'élection
 - Désignation d'un secrétaire d'élection
 - Information sur le nombre de postes à combler
 - Mises en candidature
 - Période d'élection (si nécessaire)
- 10 – Ajournement de l'assemblée pour la formation du nouvel exécutif
- 11 – Reprise de l'assemblée et présentation du nouveau conseil d'administration
- 12 – Période de questions
- 13 – Levée de l'assemblée**

Préinscription avant le vendredi 9 août 2024

DATE LIMITE : Vendredi 9 août 2024. Le sceau postal en fait foi.

COÛT : Membre : **60 \$**
Non-membre : **63 \$**

Note : Un non-membre peut adhérer à l'association en préinscription et payer le même prix que le membre.

Inscription avant le lundi 26 août 2024

DATE LIMITE : Lundi 26 août 2024. Le sceau postal en fait foi.

COÛT : Membre et non-membre : **65 \$**

Libellez votre chèque au nom de **l'Association des descendants de Paul Vachon.**

Postez à **Maurice Vachon, 14 rue du Trèfle, Baie-Saint-Paul, G3Z 0H2**

Ou payez par virement Interac à : contact@vachon-pomerleau.org et l'inscription par courriel.

INFORMATION :

Maurice Vachon : 418 222-2811. Courriel : mauricevachon@derytele.com

Daniel Pomerleau 819 569-0397. Courriel : lmdp@videotron.ca

Marie-Marthe Pomerleau : 819 565-0655. Courriel : rcharest2@videotron.ca

Léandre Vachon : 514-792-6141. Courriel : lenvac@sympatico.ca



FORMULAIRE D'INSCRIPTION (complétez aussi la page suivante)

PRÉINSCRIPTION MEMBRE ET NON-MEMBRE : Date limite : 9 août 2024

NOM : _____ No : _____ TÉL : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Nombre de membres _____ x 60 \$ = _____

Nombre de non-membres _____ x 63 \$ = _____

TOTAL : _____ \$

INSCRIPTION POUR TOUS : Date limite : 26 août 2024

NOM : _____ Tél : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Nombre de personnes _____ x 65 \$ = _____

TOTAL : _____ \$

Pour se rendre au centre Chartier-de-Lotbinière

Sur l'autoroute 20, prendre la sortie 278, suivre QC-271 N en direction de la route Marie-Victorin/QC-132 O à Lotbinière. La salle des Navigateurs se trouve dans le centre Chartier-de-Lotbinière (Hôtel de ville), 7440, Route Marie-Victorin, Lotbinière Québec) G0S 1S0.

On vous invite à arriver tôt, car il y a un marché public au centre du village de 9h à 13 h tous les samedis.
Stationnement à droite de l'édifice municipal et au alentours.

Hébergement

Auberge de Lotbinière, 7408 Route Marie-Victorin, Lotbinière. 819 452-0742

Auberge Saint-Louis, 7497 Route Marie-Victorin, Lotbinière. 819 452-0742

Gîte les saisons du fleuve, 7410

Route Marie-Victorin, Lotbinière, 418 999-4882

Camping du Lac Georges, 150 Rte Seigneuriale, Val-Alain, 418 744-3510

Activités avant ou après le rassemblement

Domaine Joly-de-Lotbinière

Moulin du Portage (dimanche seulement

La Charloise (vignoble)

Quai de Lotbinière

Belvédère Richelieu

Route Bleu

Église de Leclercville



Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE À LA SALLE MUNICIPALE PAUL-BENOIT À DESCHAMBAULT PROCÈS-VERBAL DU 26 AOÛT 2023

PRÉSENCES : Charest Réjean, Dubé Bertrand, Dion Danielle, Giroux Lucille,
Pomerleau Chantal, Pomerleau Colette, Pomerleau Daniel,
Pomerleau Élane, Pomerleau Éric, Pomerleau Gaétane,
Pomerleau Gilles, Pomerleau Jeanne-Mance, Pomerleau
Marie-Marthe, Sabourin Rachel, Vachon Carol, Vachon
Francine, Vachon Gaétan, Vachon Léandre, Vachon Mathieu,
Vachon Maurice, Vachon Richard, Vachon Sylvain.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
- M. Léandre Vachon remercie les participants et participantes de leur présence et explique le déroulement de la journée.
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Gilles Pomerleau et appuyée par Carol Vachon.
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2022
- Considérant que ce document a été publié dans le journal « LE COPECHAGNIÈRE », Lucille Giroux propose de ne pas faire la lecture et de l'adopter. Elle est appuyée par Carol Vachon,
- SUIVI : À la suite de la question à savoir si Madona possède des liens avec nos ancêtres, une recherche a été effectuée et le résultat est négatif.
4. RAPPORT DU PRÉSIDENT
- M. Maurice Vachon présente son rapport résumant les principales activités durant l'année que vous retrouverez à l'annexe -1-.
5. RAPPORT DU TRÉSORIER
- M. Éric Pomerleau présente son rapport de la situation financière de notre association. Un léger déficit est souligné au bilan et une copie de ce document est en annexe -2-.
- Mme Élane Pomerleau propose l'adoption des états financiers et elle est appuyée par M. Richard Vachon.
6. RAPPORT DU REGISTRAIRE
- M. Maurice Vachon commente la situation du « membrariat » qui ne varie pas beaucoup. Vous retrouverez les détails à l'annexe-3-.

7. SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK

- M. Maurice Vachon nous fait part de la fréquence des visites sur notre site internet et sur la page FACEBOOK. Dorénavant, ce sujet sera fusionné avec l'item précédent et se retrouvera à l'annexe-3-.

8. ÉLECTIONS

Désignation du président d'élection : Mme Francine Vachon

- M. Sylvain Vachon propose cette personne et il est appuyé par Mme Marie-Marthe Pomerleau.

Désignation du secrétaire d'élection : M. Éric Pomerleau

- Mme Élane Pomerleau propose cette personne et elle est appuyée par Mme Lucille Giroux.

- Mme Francine Vachon explique la procédure et communique des informations sur les postes à combler ainsi que les mandats des personnes suivantes : Mme Élane Pomerleau, M. Carol Vachon, M. Léandre Vachon, M. Sylvain Vachon et M. Daniel Pomerleau.

MISE EN NOMINATION

- Mme Marie-Marthe Pomerleau propose Mme Élane Pomerleau

- M. Sylvain Vachon propose M. Carol Vachon

- M. Daniel Pomerleau propose M. Léandre Vachon

- M. Gaétan Vachon propose M. Daniel Pomerleau

- Mme Marie-Marthe Pomerleau propose M. Sylvain Vachon

Toutes les personnes proposées acceptent. À la suite d'une pause, toutes les personnes, formant l'exécutif, gardent leur fonction.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS OU DE COMMENTAIRES

Suggestions pour la tenue de l'AGA 2024 :

a) Abitibi (Amos)

b) Sainte-Marie en Beauce (musée d'aviation, pâtisserie Vachon)

c) Tadoussac

d) Shawinigan (centrale de l'énergie)

e) Sherbrooke (circuit des murales)

Photo de groupe par M. Réjean Charest

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- M. Gilles Pomerleau propose la levée de l'assemblée.

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2022-2023

À l'automne 2022, c'est avec plaisir que j'ai accepté de relever le défi de la présidence de notre association. Déjà un an que je suis actif avec la belle équipe du conseil d'administration. J'avais des grandes pointures à chauffer, car c'est avec regret que nous avons vécu le décès de notre chère présidente Pierrette en octobre 2022, des suites d'une courte maladie. Ses funérailles se sont tenues le 12 novembre à Québec. Nous reconnaissons l'apport inestimable de Pierrette au sein de notre association, en fonction depuis 2010.

En jetant un regard en arrière, on peut constater que la dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement.

Le samedi 27 août 2022, ce tenait notre AGA annuel ; quel beau rassemblement, beaucoup de présences et un bel accueil de la famille de Monsieur Hervé Pomerleau. Celui-ci avait d'ailleurs profité de l'évènement pour installer les différents tableaux de sa collection privée. Depuis ce beau rassemblement tenu à Saint-Georges, au siège social de Pomerleau, il s'en est passé des choses.

Le projet de voyage « Retour aux sources » initié en 2016 par Pierrette a été relancé. Mise en marche de la fabrication de la plaque commémorative de notre ancêtre Paul à être installé en la chapelle Saint-Sauveur à La Rochelle. On vous dévoilera en primeur cette plaque plus tard aujourd'hui.

Recrutement d'un nouveau membre au CA en la personne de Mme Élane Pomerleau.
Réalisation de 3 bulletins, travail énorme accompli par notre généalogiste Léandre Vachon.

Planification de notre rassemblement 2023.

Conseil d'administration.

Cette année le conseil d'administration s'est réuni une première fois en mode virtuel le dimanche 30 octobre au cours de laquelle nous avons eu le bonheur de recruter un nouveau membre au CA en la personne de Madame Élane Pomerleau. Elle a été cooptée lors du CA tenue le 22 avril 2023 au restaurant Les 3 Étoiles situé à Saint-Cyrille-de-Wendover. À cette rencontre nous avons fait un retour sur le rassemblement de Saint-Georges, Monsieur Carol Vachon, fut désigné comme délégué officiel à la rencontre de la FAFQ et nous avons discuté des différentes options pour la tenue de notre AGA 2023. La date du 26 août a été retenue.

Une deuxième rencontre s'est tenue le samedi 22 avril en présentiel au restaurant Les 3 Étoiles de Saint-Cyrille-de-Wendover. C'était une première rencontre depuis le début « de vous savez

quoi ? ». Lors de cette rencontre, nous avons décidé de tenir notre rassemblement et l'AGA 2023 à Deschambault-Grondines, lieu dans lequel nous vous accueillons aujourd'hui. Étant donné que M. Carol Vachon a un empêchement pour nous représenter à l'AGA de la FAFQ, c'est votre président M. Maurice Vachon qui assistera à cette rencontre. Il y a également été décidé qu'un lien vers le bulletin « Nouvelles de Chez Nous » de la FAFQ sera ajouté sur le site internet de notre association.

Une troisième réunion s'est tenue en mode virtuel le lundi 5 juin, afin de voir aux derniers préparatifs de notre rassemblement et l'assemblée générale annuelle 2023. Le choix de Deschambault-Grondines s'est avéré un lieu particulièrement judicieux compte tenu de son attrait historique et des facilités à y tenir ce rassemblement. Nous avons accepté de retenir les services de Mme Éliane Trottier, directrice générale, Culture et Patrimoine, Deschambault-Grondines. Celle-ci sera notre conférencière et guide pour l'activité de cet après-midi.

Et une dernière rencontre en mode virtuel le mercredi 16 août afin de finaliser les derniers détails de notre rassemblement d'aujourd'hui.

FAFQ

J'ai eu l'occasion pour une première fois d'assister à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Associations de Familles du Québec, qui s'est tenue le samedi 20 mai dernier à Québec où il a été question entre autres du nouveau projet de loi 21 du gouvernement concernant la protection des informations des bases de données des associations généalogiques. La FAFQ donnera aux associations un protocole pour les normes d'ici la mise en vigueur de cette loi, soit à l'automne 2023. Plus de détails à venir.

Bulletins

La publication de notre bulletin « Le Copechagnière » est un lien important entre le conseil d'administration et ses membres.

Depuis notre AGA de 2023, le volume 24, numéro 3, d'octobre 2022, traitait entre autres du décès de notre présidente Pierrette Vachon-L'Heureux, un texte rédigé par M. Léandre Vachon à propos de Noël Vachon, petit-fils de notre ancêtre Paul et l'inventaire de ses biens et meubles à son décès et finalement un texte de Mme Cécile Pomerleau, préambule de son livre : le bonheur face à la misère de Henrius Pomerleau.

Le Copechagnière de mars 2023, volume 25, numéro 1, résumait les 12 années de présidence de Mme Pierrette Vachon-L'Heureux, le contrat de mariage de François Vachon et Marie-Louise Thibault, une réflexion sur le thème matronymique par Mme Gabrielle Dussault, auteure et enfin un aperçu de l'installation de la plaque commémorative à La Rochelle.

Et enfin le bulletin de juin 2023, volume 25, numéro 2, M. Léandre Vachon nous parle des Vachon de la région de Pessamit; du contrat de mariage de Marie-Angélique Vachon, arrière-petite-fille de l'ancêtre Paul et une grande partie du bulletin est dédié à vous informer sur le rassemblement 2023 et plus particulièrement un historique du village de Deschambault-Grondines.

En cette première année de mon mandat à la présidence, je tiens à remercier tous les membres de cette formidable équipe que sont les membres du conseil d'administration. Sans vous, ça n'aurait pas été une réussite. Vous avez été tous d'une façon ou d'une autre impliqués dans tous les projets afin d'en faire un succès indéniable.

En terminant, je tiens à dire un grand merci à Mme Marie-Marthe Pomerleau et M. Daniel Pomerleau pour leur collaboration à la préparation de cet AGA 2023.

Comme aimait toujours le dire notre chère Pierrette : « Toujours fier et laborieux... »

Longue vie à l'Association des descendants de Paul Vachon (familles Vachon et Pomerleau) et merci d'être présent aujourd'hui.

Bon 27^e anniversaire !
1996 – 2023

Maurice Vachon, président

Dévoilement de la plaque commémorative.

Ce projet, initié en 2016 par notre présidente Pierrette, est devenu une bonne partie de mon mandat cette année. Beaucoup de démarches ont été faites auprès de l'association Pays-Rochelais Québec et sa représentante, Mme Marion GIVELET pour l'installation de cette plaque le 30 septembre prochain à La Rochelle. Nous avons bénéficié d'une subvention de 300 \$ par la commission de la mémoire Franco-Québécoise afin de réaliser cette plaque. Cette cérémonie d'installation de la plaque aura lieu à la fin de notre voyage Retour aux sources du 20 septembre au 3 octobre, organisé par l'agence de voyages Racines-Voyages située à Carpiquet en France. Nous serons huit personnes de l'association pour ce voyage. Cette plaque a été réalisée par Enseignes Dumas de Québec et avec la collaboration de plusieurs membres correcteurs de notre association. Merci à Marie-Marthe et Éric.

C'est avec plaisir que je vous dévoile cette plaque commémorative en hommage à notre ancêtre Paul Vachon.

Texte de la plaque.

Hommage à l'ancêtre
Paul Vachon

Né vers 1630, Paul Vachon, fils de Vincent Vachon et de Sapience Rabeau, est originaire de La Copechagnière en Poitou. Arrivé en Nouvelle-France vers 1650 à l'âge de 20 ans, il épousa le 22 octobre 1653 à Beauport, Marguerite Langlois née à Beauport le 3 septembre 1639. Le mariage fut enregistré à la cathédrale Notre-Dame de Québec. Ils eurent 12 enfants, soit 5 garçons et 7 filles.

Colon exemplaire, Paul Vachon n'oubliait pas ses origines terriennes et ne négligea jamais l'exploitation de ses terres. À la fois maçon, procureur fiscal et greffier, il fut aussi notaire seigneurial. Paul Vachon eut la douleur de voir sa famille décimée par l'épidémie de petite vérole de 1702-1703 et il succomba lui-même au fléau le 24 juin 1703.

Paul Vachon et Marguerite Langlois ont laissé une descendance nombreuse. Les patronymes Vachon et Pomerleau sont toujours employés aujourd'hui depuis plus de treize générations en Amérique du Nord.

En mémoire du courage et de la persévérance de ces ancêtres, cette plaque est dévoilée en présence de descendants Québécois et d'invités de marque.

Association des descendants de Paul Vachon (familles Vachon et Pomerleau) - septembre 2023

Annexe 2 à ADPV PV AGA 26 août 2023

Rapport du registraire

PS : les données entre parenthèses sont celles de l'année passée.

1. Réalisations 2022-2023

- Mise à jour du site Internet
- Ajout d'un lien sur notre site Internet pour le bulletin Nouvelles de chez-nous.
- Ajout des bulletins « Le Copechagnière » sur le site Internet de l'association.
Vol. 21 (2019).

2. Cotisations : membres actifs 96 (102)

Membre à vie : 2

Membres en règle : 63 (76)

Membres en règle conjoints : 13 (19)

Cotisations dues (1^{er} envoi fait) : 14

12 (0) membres et 2 (0) membres conjoints

Cotisations dues (2^e envoi fait) : 6

5 (6) membres et 1 (0) membre conjoint

Depuis le 1^{er} septembre 2022
Nouveaux membres : 5 (6)
Nouveau membre conjoint : 0 (0)

3. Recrutement

Nous observons une diminution du 6 membres depuis août 2022.

4. Page Facebook

Notre page Facebook a été piratée en janvier 2022.
Nous avons à ce jour **12** mentions « J’aime » et **15** abonnés

5. Site Internet

Le site Internet est en constante évolution. La mise à jour sera faite régulièrement dans les prochains mois, surtout pendant la saison hivernale. Un nouvel onglet a été ajouté sur le site : Paul Vachon. On y trouvera des documents, des ouvrages, des infos reliés à l’ancêtre Paul Vachon. (Encore en construction)

Voici les statistiques de la fréquentation du site Internet depuis octobre 2012.

	Statistiques
Visites sur le site	15 218 (13 900)
Visiteurs	13 690 (12 906)
Pages vues	49 328 (45 626)

6. Les objectifs pour la prochaine année seront :

- Promouvoir la page Facebook pour l’association.
- Ajouter encore du contenu dans la section « Paul Vachon » sur le site Internet.
- Terminer la mise à jour du nouveau site Internet

Maurice Vachon, registraire

Annexe 3 à ADPV PV AGA 26 août 2023

SITUATION FINANCIÈRE DE						
l'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON						
(familles Vachon et Pomerleau)						
Assemblée générale annuelle le 26 août 2023 à Deschambault						
	2023 ^p	2023-08-26	2022	2021	2020	2019
Recettes						
Cotisations des membres	1 750.00	807.00	1 663.61	1 887.63	2 176.04	1 407.97
Ventes d'articles de promotion et tirage	100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	251.50
Rassemblements annuels & divers	1 325.00	1 325.00	1 669.00	0.00	0.00	1 300.00
Intérêts du placement chez Tangerine	189.43	57.80	55.16	41.34	48.31	63.64
Publicité et Dons	0.00	0.00	0.00	25.00	5.00	0.00
Total des recettes au 31 décembre	3 364.43	2 189.80	3 387.77	1 953.97	2 229.35	3 023.11
Déboursés						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	900.00	590.97	963.07	872.79	952.80	974.30
Secrétariat	50.00	0.00	0.00	0.00	200.00	113.77
Registrariat et trésorerie	200.00	164.80	159.05	0.00	200.52	220.09
Recrutement et Sections régionales	100.00	0.00	196.47	0.00	0.00	0.00
Total	1 250.00	755.77	1 318.59	872.79	1 353.32	1 308.16
Kiosques et Congrès	250.00	0.00	0.00	0.00	0.00	500.00
Rassemblements annuels & divers	1 516.61	1 516.61	1 400.16	0.00	0.00	1 361.10
Articles de promotion	473.78	473.78	0.00	0.00	0.00	0.00
Cotisations F.A.F.Q., assurances	202.00	202.00	248.00	236.00	314.00	285.00
Incorporation (charte)	37.00	0.00	37.00	36.00	36.00	35.00
Site Internet	110.00	110.00	110.00	110.00	321.09	208.41
Frais à la Caisse populaire	74.48	44.73	77.19	78.39	79.39	101.42
Total des déboursés au 31 décembre	3 913.87	3 102.89	3 190.94	1 333.18	2 103.80	3 799.09
Excédent des recettes sur les déboursés	-549.44	-913.09	196.83	620.79	125.55	-775.98
Avoirs						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	1 247.37	1 271.17	2 348.01	2 206.34	1 626.89	1 549.65
Part de qualification à la Caisse Populaire	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00
Solde chez Tangerine ¹	5 779.20	5 647.57	5 589.77	5 534.61	5 459.18	5 427.98
Inventaire ²	1 499.99	1 499.99	1 766.75	2 055.75	1 855.75	1 906.91
Total de l'avoir au 31 décembre	8 531.56	8 423.73	9 709.53	9 801.70	8 946.82	8 889.54
Notes :						
^p : prévision						
¹ : En plus de 2 647,57 \$ dans le compte épargne, l'Association a trois certificats de placement garanti (CPG) : 1 000 \$ à 4,65 % venant à échéance le 30 avril 2024 (1 an), 1 000 \$ à 4,35 % venant à échéance le 30 avril 2025 (2 ans) et 1 000 \$ à 4,25 % venant à échéance le 30 avril 2026 (3 ans).						
² : Depuis 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						
À partir de 2023, l'inventaire ne tiendra graduellement plus compte des articles de bureau et de l'équipement.						

En ce qui concerne la situation financière de l'Association, l'année se terminant le 31 décembre 2022 s'est conclue avec un surplus de 196,83 \$. Les recettes ont été de 3 387,77 \$, dont 1 663,61 \$ de cotisations des membres. Les déboursés ont été de 3 190,94 \$, dont 963,07 \$ pour l'impression et la distribution du bulletin Le Copechagnière. L'avoir était de 9 709,53 \$, dont 2 348,01 \$ à la Caisse populaire de Charlesbourg, 5 589,77 \$ chez Tangerine et 1 766,75 \$ en inventaire au coût de production

Début le début de l'année 2023, nous avons eu 807 \$ de cotisation des membres et déboursé 591 \$ pour le bulletin, 474 \$ pour la plaque qui sera installée en France, 202 \$ pour la cotisation à la FAFQ et 110 \$ pour le site internet. Le solde à la Caisse populaire de Charlesbourg est de 1 271 \$.

Par ailleurs, l'Association a trois certificats de placement garanti (CPG) : 1 000 \$ à 4,65 % venant à échéance le 30 avril 2024 (1 an), 1 000 \$ à 4,35 % venant à échéance le 30 avril 2025 (2 ans) et 1 000 \$ à 4,25 % venant à échéance le 30 avril 2026 (3 ans).

L'Association devrait terminer l'année se terminant le 31 décembre 2023 avec un déficit d'environ 550 \$.

Conseil d'administration

	Maurice Vachon, Président Registraire-Webmestre 14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul, (Québec) G3Z 0H2 418 222-2811 vachon.maurice22@gmail.com		Marie-Marthe Pomerleau Vice-présidente 1230, rue des Œillets Sherbrooke (Québec) J1E 1M7 819 565-0655 rcharest2@videotron.ca
	Éric Pomerleau Trésorier 1201, des Marguerites Saint-Pierre-Île-d' Orléans, QC G0A 4E0 418 995-0551 e.pomerleau@hotmail.com		Daniel Pomerleau Secrétaire 495, rue Bégin Sherbrooke (Québec) J1G 4J7 819 569-0397 lm_dp@videotron.ca
	Francine Vachon Administratrice 385, rue Lockwell, app. 420 Québec (Québec) G1R 5J6 418 522-8817 valpaga06@gmail.com		Léandre Vachon Archiviste-généalogiste 1428, rue Bernier Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 1G3 450 349-6141 lenvac@sympatico.ca
	Carol Vachon Administrateur 2808, rue Laprade, app. 4 Québec (Québec) G1V 1C1 418 650-0169 vachoncarol@videotron.ca		Sylvain Vachon Administrateur 2726, rue Maricourt Sherbrooke (Québec) J1K 1R8 819 791-5465 sylvain.vachon@usherbrooke.ca
	Éline Pomerleau Administratrice 174, Chemin de la passe Lac Saint-Joseph (Québec) G3N 2L2 418 564-0818 elainepom@me.com		
<i>Sollicitation d'articles</i>			
Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Le prochain bulletin sera publié en octobre 2024. Prière de soumettre vos articles par courriel lenvac@sympatico.ca à Léandre Vachon pour le 26 septembre 2024.			

Le domaine de Joly de Lotbinière



Le domaine Joly-De Lotbinière est une vaste propriété bourgeoise de villégiature dont les premiers édifices ont été construits en 1851. Il se compose d'un manoir et d'une série de dépendances comprenant la maison des servantes, la remise aux voitures, le poulailler, l'abri à bois, le laboratoire, la remise aux outils, la maison du jardinier, la serre et le kiosque de lecture. Ces bâtiments sont entourés d'aménagements paysagers, dont la forêt domaniale, la plantation de noyers noirs, le jardin français et son potager, l'étang aux castors et la prairie ronde. Le domaine Joly-De Lotbinière occupe un grand terrain qui comprend trois niveaux de terrasses, la terrasse inférieure étant occupée par un marais. Il est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, dans la municipalité de Sainte-Croix.

Ce bien est classé site patrimonial. Cette protection s'applique aux constructions, au terrain ainsi qu'à tout ce qui s'y trouve. Un site archéologique inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec est également associé au lieu.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2024

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresse à l'adresse suivante :

Association des Descendants de Paul Vachon

14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2

IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE